AVIS POUR APPEL D'OFFRE
AO N°06/2026
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)
ACQUISITION D'UNE SOLUTION COMPLETE (CLE EN MAIN)
DE NETTOYAGE ET DE RECUPERATION MATIERE ET PRODUIT A
BASE D'UN ASPIRATEUR INDUSTRIEL FIXE

1- Objet du marché

La société des Ciments d'Oum El Kélil se propose de lancer Appel d'Offres a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service d'une solution complète, clé en main, de nettoyage et de récupération des matières et produits au sein du circuit de production de la société des Ciments d'Oum El Kélil. Cette solution devra être centralisée sous haute dépression, afin d'assurer un nettoyage optimal et une reprise efficace des produits, et reposer sur un ou plusieurs système fixe d'aspiration industrielle. L'ensemble de la prestation est destiné à l'usine de la société, située à Tajerouine, couvrira l'atelier défini dans le cahier des charges, suivant : Ensachage et expédition, sous silos ensachage, zone pied élévateur et récupération du stock dormant et derrière silos ensachage.

2- Conditions de participation

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux fabriquant des aspirateurs industriels pour secteur ciment ou leurs représentants officiels ou aux revendeurs des équipements d'aspiration avec certification du fabricant et habilité à l'installation, formation, la mise en service de ces équipements et la maintenance (fourniture des certificats est obligatoire).
Les soumissionnaires doivent joindre à leurs soumissions un certificat justifiant leurs qualifications.

3- Respect des conditions de l'appel d'offre

Les soumissionnaires sont tenus, conformément aux dispositifs et des exigences du manuel des procédures des achats de la CIOK en vigueur applicable aux marchés publics, de respecter tous les documents et conditions du dossier d'Appel d'Offres.
Toute offre qui déroge aux conditions de l'Appel d'Offres sera rejetée.

4- Pièces constitutives du marché – Ordre de priorité

Les pièces constitutives du marché sont :

1. La soumission financière qui constitue l'acte d'engagement
2. Le cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO) et ses annexes
3. Le cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)
4. Le cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
5. L'offre technique du titulaire du marché
6. Le bordereau des prix du titulaire du marché
7. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures de biens et de services.
8. Le manuel des achats et des marchés de la société CIOK
9. Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.

En cas de contradiction ou de différences entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel, elles sont énumérées ci-dessus.

5- Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Les documents administratifs
- ✓ L'offre technique
- ✓ L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées :

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

" AO N°06/2026
« ACQUISITION D'UNE SOLUTION COMPLETE (CLE EN MAIN)
DE NETTOYAGE ET DE RECUPERATION MATIERE ET PRODUIT A
BASE D'UN ASPIRATEUR INDUSTRIEL FIXE»
« A ne pas ouvrir »

3-1) Enveloppe A - Offre technique :

- Fiche des critères de conformité
- Offre technique
- Références avec justificatifs
- Engagement fourniture neuf
- Engagement délais d'exécution

3-2) Enveloppe B - Offre financière :

- Soumission financière
- Bordereau des prix

3-3) Enveloppe extérieure - pièces administratives

- Le cautionnement provisoire : **Six Mille Dinars (6 000.000DT).**
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- Déclaration sur l'honneur de non-influence.
- Déclaration sur l'honneur de non-appartenance à la CIOK.
- Déclaration sur l'honneur (Loi n° 2018-46 du 1 août 2018)
- Déclaration de non faillite
- Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- Attestation de la situation fiscale.
- Registre de commerce.
- Le cahier des charges cacheté signé et portant la mention lue et approuvée
- Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature est celle du représentant légal du soumissionnaire
- En cas de groupement d'entreprises
    - L'acte du groupement dûment signé par les cotraitants
    - La désignation du mandataire et les procurations y afférent

6- Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

5-1) Mode et Adresse d'envoi de l'offre

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

5-2) Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre, puis sur le registre des appels d'offres dans leur ordre d'arrivée, et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **01/06/2026 à 11h00 heures**
- Le cachet du bureau d'ordre précité faisant foi.

7- Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **01/06/2026 à 11h30 heures**à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Au cours de la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires ou leurs représentants ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission. La commission d'ouverture des plis procède de la manière suivante :

- Ouverture des plis financiers et lecture des montants des offres.
- Constat et vérification de l'existence :
    - Du cautionnement provisoire
    - Des pièces administratives demandées
    - Des pièces constituant l'offre technique

8- Validité des offres

Les offres demeurent valables 60 jours à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la CI.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre ; la validité du cautionnement provisoire sera de même prolongée d'une durée équivalente.
La demande et les réponses doivent être faites par écrit.
Un soumissionnaire peut refuser la demande et récupérer son cautionnement provisoire. Il ne peut en cas d'acceptation modifier son Offre.

NB :

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à partir du **11/05/2026** de l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

- Le Frais de retrait du cahier des charges est fixé à 300dt.